



Généralions +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 8, no 2 – le 12 janvier 2021

UNE INVITATION DE TROIS PARTENAIRES À SIGNER UNE PÉTITION

« Pour plus de protection des personnes âgées contre des abus financiers en matière de logement »

L'ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins, FADOQ-Thetford et le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches dénoncent une situation qui perdure depuis maintenant trop longtemps en matière de logement. La façon de s'engager pour votre organisme et pour vous comme citoyen c'est de signer la pétition dont l'énoncé est placé sur le site de l'Assemblée nationale et de diffuser cette information.

En vertu de la section F du Bail, « le propriétaire d'un immeuble locatif, construit ou transformé à cette fin depuis 5 ans ou moins, n'est pas tenu de respecter pour la durée du Bail le pourcentage d'augmentation fixé annuellement par le Tribunal administratif du logement (anciennement la Régie du logement) ». Cette exonération ou l'absence d'une telle réglementation se traduit régulièrement par des hausses très élevées des coûts des loyers. La plupart des locataires qui habitent de tels immeubles ont souvent une capacité limitée de payer de telles augmentations. Le locataire se retrouve alors devant deux choix soit : accepter de payer ou déménager dans les 30 jours suivants la fin de son bail ».

À ce sujet, les trois partenaires identifiés ci-haut ont mentionné avoir notamment effectué directement des représentations auprès de la ministre Responsable des aînés et des Proches aidants, M^{me} Marguerite Blais, en septembre 2019 et auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest. En l'absence de résultats, ce regroupement québécois vient de faire appel à une pression sociale de la part des individus afin que le gouvernement du Québec approuve un nouveau bail mieux adapté à la situation des personnes âgées et renforce ainsi le pouvoir de l'État de manière à protéger davantage les locataires.

Pour en connaître davantage sur la procédure à suivre pour signer cette pétition, vous êtes invités à vous rendre sur le site Internet de l'ACEF-ABE au www.acef-abe.org/petition-fadoq ou téléphoner au 418 338-4755 poste 301. La date limite pour compléter et transmettre cette pétition est le **31 janvier**. Chaque signataire doit utiliser une adresse courriel différente et personnelle.



La publication des Bulletins « Généralions + » bénéficie d'un soutien financier de Desjardins



LES SERVICES DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches offre de nombreux services aux personnes touchées par un trouble neurocognitif dont l'Alzheimer et leur famille. De plus, la Société Alzheimer sensibilise le grand public aux conséquences des troubles neurocognitifs. Elle offre de la formation à toutes personnes côtoyant des personnes vivant avec un trouble neurocognitif. La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches contribue également à la recherche sur les causes, les traitements et la guérison de la maladie. En Chaudière-Appalaches, plus de 11 000 personnes vivent avec un trouble neurocognitif majeur dont la maladie d'Alzheimer, et ce nombre fera plus que doubler en l'espace d'une génération. Aujourd'hui, selon le rapport *Raz-de-marée*, à toutes les cinq minutes, le Canada compte une nouvelle personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de maladie apparentée. D'ici 30 ans, il y aura un nouveau cas toutes les deux minutes. Depuis février 2020, la Société Alzheimer, en collaboration avec le CISSS-CA, a ouvert une Maison Gilles-Carle en Chaudière-Appalaches, à Saint-René. Nous offrons un service de répit-hébergement et une halte répit de jour. Le service 24/7 est offert. Pour plus d'informations, appelez au 418 387-1230 poste 2 ou sans frais 1 888 387-1230 poste 2 ou à <https://www.facebook.com/SocieteAlzheimerChaudiereAppalaches> ou www.alzheimerchap.qc.ca.

Source : Sonia Nadeau, d.g. Société Alzheimer Chaudière-Appalaches : 1888 387-1230, poste 1

UNE INVITATION À COMPLÉTER UN SONDAGE CONCERNANT NOTRE MILIEU

La pandémie a changé nos vies. Vous avez des idées pour diminuer les conséquences de la pandémie sur votre santé ? Vous désirez améliorer le mieux-être de la population de la MRC des Appalaches ?

Ce sondage, conçu par l'Équipe de promotion de la santé et du mieux-être de la MRC des Appalaches, vise à avoir une meilleure idée de votre expérience afin de déployer des actions ayant des retombées positives pour les aînés. Votre opinion est importante pour nous !

En cliquant sur le lien ci-dessous et en complétant ce sondage, vous pouvez nous aider.

<https://fr.surveymonkey.com/r/Y823PF3>



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT	RESPONSABLE
Janvier 2021	Mois de l'Alzheimer	
Mer. 13 jan. 2021	INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS - CENTRE FEMMES LA ROSE DES VENTS 418 338-5453	
1 ^{er} fév. 2021	DATE LIMITE POUR PRÉSENTER DES CANDIDATURES POUR LES MÉDAILLES DU LT-GOUVERNEUR	